



BELGIQUE

**CONSEIL DE SECURITE
6147^{ème} Session**

La situation en République Centrafricaine (S/2009/128)

**DECLARATION
DE
S.E. M. JAN GRAULS
AMBASSADEUR
REPRESENTANT PERMANENT DE LA BELGIQUE
AUPRES DES NATIONS UNIES**

en sa qualité de Président
de la Formation spéciale consacrée
à la République Centrafricaine
de la Commission de Consolidation de la Paix

LE 22 JUIN 2009

Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
One Dag Hammarskjöld Plaza, 885 Second Avenue, 41^{ème} étage, New York, NY 10017
Tél. 1 (212) 378-6300 - Fax 1 (212) 681-7618
E-Mail: newyorkun@diplobel.fed.be - Website : <http://www.diplomatie.be/newyorkun>

Monsieur le Président,

Avant tout, j'aimerais vous remercier d'avoir bien voulu m'accorder à nouveau l'occasion de m'adresser au Conseil de sécurité en ma capacité de Président de la *formation République centrafricaine* de la Commission de consolidation de la paix (CCP). J'aimerais également saluer vivement la nomination de Mme Sahle-Work Zewde comme Représentante spéciale du Secrétaire-général auprès de la RCA et bien dire qu'elle pourra compter sur le soutien de la Commission.

Monsieur le Président,

Depuis mon intervention de mars dernier, la Commission de consolidation de la paix a adopté, le 6 mai dernier, son *Cadre stratégique*. Ce cadre constitue en quelque sorte la feuille de route pour la réalisation des objectifs que la Commission s'est fixée. J'ai d'ailleurs effectué, du 21 au 23 mai dernier, une mission à Bangui pour officiellement présenter ce cadre à tous les acteurs de la société centrafricaine. Notre Commission a décidé de se concentrer

sur trois priorités urgentes: 1° la réforme du secteur de sécurité et le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration des anciens combattants ; 2° la bonne gouvernance et l'état de droit ; et 3° la mise en place de pôles de développement qui sont à considérer comme des structures embryonnaires ayant pour but de rétablir un début de développement socio-économique à travers l'ensemble du territoire. Ces trois priorités répondent parfaitement aux conclusions du Dialogue politique inclusif, qui avait réuni en décembre dernier le gouvernement, l'opposition non-armée et les groupes rebelles, ainsi que la société civile.

Monsieur le Président,

L'attention de notre Commission est actuellement concentrée sur deux dossiers cruciaux pour la stabilité et la paix en RCA. Il s'agit de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un programme DDR, bien intégré dans un programme de Réforme du Secteur de Sécurité, d'une part, et la préparation des élections de 2010 d'autre part. En effet, sans succès du DDR, le processus électoral risque d'être compromis, et sans processus électoral mené à bien, le pays tout entier risque d'être déstabilisé.

L'élaboration du programme DDR progresse. Un travail technique considérable a été effectué et les conditions politiques sont en train d'être mises en place pour permettre un démarrage de ce programme dans de bonnes conditions. A ce dernier sujet, il importe de signaler le retour des groupes rebelles récalcitrants au processus de paix, ce qui est un élément encourageant. Le financement des premières phases du DDR semble assuré, grâce notamment à des contributions du Fonds pour la consolidation de la paix et du PNUD, ainsi que grâce à l'accord du Président Bozizé d'affecter au DDR l'entièreté des fonds promis par la CEMAC, en conformité avec le communiqué des chefs d'Etat du 30 janvier à Libreville. Nous encourageons le gouvernement centrafricain à verser ces fonds dans le fonds fiduciaire du PNUD afin d'en assurer une gestion transparente et efficace. Pour permettre le lancement prochain du processus DDR, il importe maintenant que le Comité de pilotage procède rapidement à la validation des listes de combattants des mouvements politico-militaires reconnus qui lui ont été soumises. La Commission encourage également le renforcement de la force subrégionale MICOPAX, qui sera appelée à assurer la supervision du programme DDR.

Un mot sur le processus électoral. Ce processus, pour qu'il puisse se dérouler dans de bonnes conditions, devra bénéficier de l'assistance de la Communauté internationale. Dans cette perspective, il est urgent que les autorités centrafricaines mettent en place la Commission Electorale Mixte Indépendante (CEMI), seule instance nationale habilitée par la Constitution à se charger des préparatifs électoraux. L'habilitation de cette Commission est indispensable pour permettre un engagement fort des Nations Unies et d'autres acteurs de la communauté internationale.

En accord avec le Gouvernement centrafricain, il a été décidé, dès à présent, qu'une première évaluation de la mise en œuvre du cadre stratégique se fera dans six mois. Ces évaluations semestrielles devraient permettre de maintenir la dynamique du processus de consolidation de la paix en RCA.

Monsieur le Président,

Pour consolider la paix et la stabilité dans leur pays, les Centrafricains ont besoin de l'appui de la Communauté internationale. Les signes encourageants dont je viens de

parler, sont un appel auquel il importe de répondre positivement. C'est pour cela que, depuis l'adoption du Cadre stratégique, je me suis déjà rendu auprès de différents gouvernements et organisations pour entamer la sensibilisation des partenaires internationaux aux besoins de la RCA et les inviter à se joindre aux efforts de notre Commission. Je constate un regain d'intérêt pour la RCA, pays considéré pendant longtemps –et non sans raison– comme orphelin de l'aide internationale. Il est important d'associer à ces efforts de sensibilisation les organisations non-gouvernementales. Déjà, lors de la dernière réunion de notre Configuration, deux organisations non-gouvernementales internationales ont annoncé une présence accrue sur le terrain. Certains pays m'ont également indiqué leur disposition à étudier des propositions concrètes pour un engagement nouveau ou accru en RCA concordant avec les priorités du Cadre stratégique. Ce regain d'intérêt pour la RCA auprès de la communauté internationale, pour timide qu'elle puisse encore paraître, mérite, je crois, d'être signalé.

Monsieur le Président,

La Commission de consolidation de la paix avait plaidé pour la transformation du BONUCA en un bureau Intégré des Nations Unies en République Centrafricaine et avait salué la déclaration présidentielle du 7 avril (S/PRST/2009/5) du Conseil de Sécurité, par laquelle la décision de principe de créer ce Bureau dans les meilleurs délais était annoncée. La Commission est heureuse de constater que la nouvelle structure de ce Bureau intégré, telle que proposée dans le rapport du Secrétaire-général (S/2009/309), permettra d'encore mieux soutenir ses travaux. La Commission se réjouit particulièrement de l'établissement d'un département « droits de l'homme et justice », au sein duquel travailleront notamment des experts en matière de prisons, ainsi que d'un département « institutions de sécurité ». La création d'un poste de conseiller pour la problématique du genre et d'un poste de conseiller pour la protection des enfants constitue également une proposition très heureuse. Je me permets d'exprimer le vœu que la nouvelle structure intégrée soit mise en place au plus vite afin de faciliter la mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Commission de Consolidation de la Paix. Il serait, en effet, fâcheux de perdre du temps.

Monsieur le Président,

Avec la disparition du Président du Gabon, feu El Hadj Omar Bongo Ondimba, la République centrafricaine a perdu un père fondateur de son processus de paix. J'aimerais saluer la vision et le soutien indéfectible que le Président défunt a apporté à la RCA pour l'aider à ouvrir un nouveau chapitre plus porteur d'espoir au cours de ces dernières années. Le processus de consolidation de la paix continuera de requérir toute l'attention du Gouvernement centrafricain et de ses partenaires internationaux dans les mois et les années à venir.

Je vous remercie, Monsieur le Président.